OnTime Mail
Distribution d'envois en nombre à une date précise

Le succès d'un publipostage dépend en grande partie du jour de distribution. Avec OnTime Mail, vous décidez du jour exact de distribution de votre envoi. Vous êtes ainsi en mesure de planifier au mieux votre campagne et de coordonner en conséquence les étapes suivantes.

En cas d'envois avec des contenus importants sur le profil stratégique ou la politique commerciale, nous vous prions de vous adresser au préalable impérativement à votre conseiller à la clientèle.

La distribution à une date précise de OnTime Mail est adaptée à la publicité directe tout comme au courrier quotidien:
- Faites du publipostage l'instrument moteur efficace d'une campagne de communication intégrée. La coordination précise avec d'autres supports et les processus en aval améliorent le taux de réponse. Des exemples qui ont fait leurs preuves: les campagnes de promotion des ventes limitées dans le temps ou les campagnes de mailing multiples à intervalles rapprochés.
- Avec OnTime Mail, évitez l'engorgement dans les centres d'appels ou l'exécution des commandes. Vous décidez si tous les clients reçoivent la facture le même jour ou de manière échelonnée dans le temps. Vous pouvez ainsi maîtriser la charge et les temps d'attente, ce qui a des conséquences directes sur la satisfaction des clients.

OnTime Mail permet de choisir entre deux niveaux de prestations: distribution en semaine, du lundi au vendredi, ou distribution le samedi. Avantage de la distribution le samedi: votre publi-postage bénéficie d'une attention accrue, étant donné que les destinataires reçoivent généralement moins de courrier le samedi.

Bref aperçu en 5 étapes

Pour profiter en toute simplicité de la prestation OnTime Mail:

Étape 1: définir les adresses de destinataires
- Utilisez OnTime Mail pour des envois adressés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

Étape 2: tenir compte du volume minimal
- Le volume minimal est de 10 000 envois par format, expéditeur et dépôt.

Étape 3: choisir le jour de distribution
- Choisissez le jour de distribution voulu, entre lundi et samedi.
- Pas de distribution les jours fériés.

Étape 4: préparation des envois
- Utilisez exclusivement l'affranchissement PP.
- Si le jour de distribution est un samedi, apposez la mention Courrier A sur les envois.
- Les envois OnTime Mail peuvent être déposés dans des offices de dépôt sélectionnés, triés ou non triés.
- Pour les envois triés, vous devez séparer les envois en case postale des envois pour adresses de domicile et les identifier distinctement. Aucun tri n'est nécessaire pour les envois non triés.

Étape 5: tenir compte des délais
- Préavis 7 jours avant le jour de distribution souhaité.
- Dépôt 4 jours avant le jour de distribution souhaité.

Les points essentiels en détail

Adresses des destinataires et traitement d'adresses
L'expédition en tant qu'envois OnTime Mail est uniquement possible en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Les envois pour l'étranger doivent être séparés et déclarés comme tels.

Grâce à une base de données d'adresses actualisée en permanence, vous avez la garantie que vos envois parviennent au bon destinataire. Nous vous offrons diverses prestations de traitement et de tri des adresses: www.poste.ch/gestion-adresses.

Important: pour les envois en nombre, les données du fichier de tri ne peuvent dater de plus de 60 jours au moment du dépôt.

Volume minimal et formats possibles
Le volume minimal est de 10 000 envois par format, expéditeur et dépôt. Les expéditions cumulées ne sont pas possibles.

L'offre s'applique à tous les formats courants, c'est-à-dire de 90 × 140 mm jusqu'à B4 (353 × 250 mm), une épaisseur de 20 mm et un poids de 1000 g.

Dates et délais

Annonce préalable

Signalez à temps tous les envois avec OnTime Mail: trois jours ouvrables (lundi à vendredi) avant le dépôt postal ou sept jours ouvrables avant le jour de distribution souhaité.

Le préavis peut être émis via le service en ligne «Annonce d'une expédition de lettres» sur le portail client «Ma Poste»: www.poste.ch/services-en-ligne.

Dépôt des envois auprès de la Poste / des points de dépôt

Le dépôt du publipostage doit être fait quatre jours ouvrables (à 17 heures au plus tard) avant le jour de distribution souhaité auprès d'un des points de dépôt suivants.

CC Härkingen	CL Cadenazzo	CL Gossau
CC Zurich-Mülligen	CL Ostermundigen	CL Genève
CC Eclépens	CL Kriens	CL Bâle

CC = centre courrier
CL = centre logistique

Vous trouverez des informations complémentaires sur les points de dépôt ici: www.poste.ch/prestations-prealables → Documents → Factsheet «Prestations-prealables»

Si vous souhaitez déposer vos envois plus tôt, adressez-vous à votre conseiller ou conseillère à la clientèle, afin que nous puissions définir avec vous les frais de stockage et la place requise.

Jour de distribution

Choisissez le jour de distribution voulu selon l'un des deux niveaux de prestations: distribution un jour ouvrable déterminé, du lundi au vendredi, ou distribution le samedi. Une distribution les jours fériés n'est pas possible.

Remarque

La Liechtensteinische Post distribue les envois du Courrier B, et donc également les envois On-Time Mail uniquement le lundi, le mardi et le jeudi. Si vous souhaitez une distribution un mercredi ou un vendredi, déposez les envois pour la Suisse en tant que OnTime Mail et ceux pour la Principauté de Liechtenstein, les remettre le jour précédent (mardi ou jeudi) en Courrier A.

Aperçu des délais

Distribution les jours ouvrables

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														

Distribution le samedi

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Annonce préalable														
Dépôt														
Distribution														

Sans les dimanches et les jours fériés

Préparation des envois et types de dépôt

Vous pouvez choisir de déposer les envois triés ou non et enliassés ou non, à votre discrétion. Veuillez respecter nos directives que vous trouverez sous www.poste.ch/prestations-prealables → Factsheet «Prestations préalables» dans le chapitre «Contenants, enliassage et étiquetage», ainsi que les points suivants:

- Selon le format, le type de dépôt détermine l'octroi d'indemnités et l'exonération du supplément pour envois spéciaux.
- Les envois OnTime Mail doivent être identifiés en apposant une étiquette de liasse ou de conte-nant verte et en indiquant le jour de distribution*.
- Les liasses «expédition» et les liasses par territoire d'acheminement sont interdites comme pour tous les envois PP et ne peuvent pas être traitées comme envois OnTime Mail.

* L'indication du jour de distribution doit figurer en trois langues sur les étiquettes de liasse.
Exemple: Zustellung am / Distribution le / Distribuzione il: DD.MM.YYYY

Vous réaliserez les économies les plus importantes en optant pour des dépôts combinés: liasses par circonscription, case postale et par localité sur PAL ou en SB et dépôt d'envois restants en vrac en BB (empilés en SB ou sur PAL).

Utilisez pour cela le logiciel de tri gratuit de la Poste, le Manager d'envois en nombre. Informations complémentaires sur www.poste.ch/manager-envois-en-nombre.

Aperçu des types de dépôt

	Types de contenants admis			Droit à indemnité / Obligation de supplément		
Livraison	**Conteneur à lettres (BB)**	**Conteneur collectif (SB)**	**Palette (PAL)**	**Indemnité de tri[1]**	**Indemnité de site**	**Supplément Envoi spécial**
En liasses						
Trié par circonscription de distribution	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Trié par case postale[3]	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Trié par localité	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Liasse-solde adresses de domicile[2]	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Liasse-solde adresses case postale[2]	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
non enliassé						
Non séparé par adresses de domicile / case postale	Oui	Oui en BB	Oui en BB	Non	Oui	Oui

[1] Pas d'indemnité pour les cartes postales et le format standard
[2] Les liasses-solde doivent être livrées sur les palettes restantes 1–9 ou sur des palettes de centre. Les liasses-solde déposées sur des palettes par territoire d'acheminement ne peuvent pas être distribuées le jour de distribution souhaité.
[3] S'il n'y a pas suffisamment de liasses pour confectionner une propre palette case postale ou pour un propre conteneur collectif case postale, placer les liasses «case postale» sur le haut de la palette-solde ou sur le conteneur collectif-solde. Si cela est possible, délimiter avec un carton et noter une remarque correspondante sur l'étiquette de SB / palette (+ envois case postale).

Documents de dépôt

Le dépôt des envois avec affranchissement PP doit être accompagné du bordereau de dépôt/bulletin de livraison établi en ligne. Ce document peut être établi après connexion au service en ligne «Bordereau de dépôt lettres» dans le portail client «Ma Poste» (www.poste.ch/services-en-ligne).

Des frais de traitement de 20 francs sont facturés pour le dépôt d'envois sans bordereau de dépôt ou bulletin de livraison officiel.

En cas de dépôt d'envois totalement ou partiellement enliassés, un procèsverbal de tri devra également être remis. Vous trouverez de plus amples informations sur www.poste.ch/prestations-prealables.

Prix

Prix de base

Les prix pour OnTime Mail dépendent du poids et de la taille et s'appliquent pour tous les envois triés et non triés pouvant être traités comme OnTime Mail suite à un dépôt correct.

Format	Poids	Épaisseur	Distribution un jour ouvrable déterminé	Distribution le samedi	Supplément de poids
Carte postale jusqu'au format B5 (250 × 176 mm)	1–20 g	Jusqu'à 6 mm	CHF 0.60	CHF 0.75	–
Lettre standard jusqu'à B5 (250 mm × 176 mm)	1–100 g	Jusqu'à 20 mm	CHF 0.70	CHF 0.85	CHF 0.01 par 20 g dès 1 g
Midilettre jusqu'à B5 (250 mm × 176 mm)	101–500 g	Jusqu'à 20 mm	CHF 0.93	CHF 1.08	CHF 0.01 par 20 g dès 101 g
Grande lettre jusqu'au format B4 (353 × 250 mm)	1–1000 g	Jusqu'à 20 mm	CHF 1.10	CHF 1.25	CHF 0.01 par 20 g dès 1 g

Prix par exemplaire (TVA comprise), suppose un traitement mécanique; pour les dérogations, voir sous www.poste.ch/presentationlettre.

Indemnités

Vous pouvez bénéficier d'indemnités en procédant au tri des envois en liasses par localité, case postale ou circonscription de distribution, en palettes par localité et territoire d'acheminement et en les déposant dans un centre courrier ou un centre logistique. Vous trouverez des informations détaillées sur www.poste.ch/prestations-prealables.

Suppléments

Envois spéciaux:
Le supplément pour les envois spéciaux non triés, ainsi que pour les selfmailers dont l'épaisseur est supérieure à 6 mm s'élève à CHF 0.25 par envoi. Plus d'informations sur www.poste.ch/presentationlettre → Envois spéciaux.

Supplément pour le format:
Pour les lettres standard et les midilettres d'une épaisseur de plus de 20 mm et jusqu'à 50 mm, un supplément de CHF 2.00 pour le format est facturé par envoi (supplément pour envois spéciaux inclus).

Les lettres standard et les midilettres d'une épaisseur de plus de 50 mm et les grandes lettres d'une épaisseur de plus de 20 mm et d'un poids supérieur à 1000 g sont considérées comme des colis.

299.50 fr 01.2026 LS

Poste CH SA
Services logistiques
Wankdorfallee 4
3030 Berne

www.poste.ch/ontimemail
Téléphone 0848 888 888